

# BLANQUER DÉMISSION

éducation  
**SUD**  
Solidaires

Décembre 2020

## COLÈRE ET EXASPÉRATION

Dès le 2 novembre, la semaine de reprise des cours était marquée par l'exaspération et la colère des personnels d'éducation.

Colère et exaspération de voir que la mémoire de notre collègue Samuel Paty n'était pas honorée comme il se devait.

Colère et exaspération de voir que les mesures sanitaires prises étaient largement en deçà de ce que commandait la reprise épidémique.

Dans de nombreux établissements du second degré cela s'est traduit par des actions collectives : AG, heures d'info syndicale imposées, débrayage comme au LP Jean Lurçat de Fleury-les-Aubrais, grève comme au collège du Grand-Clos à Montargis...

Dans plusieurs établissements, les personnels élaboraient leurs propres protocoles sanitaires. Les militant·es de **SUD éducation Loiret** ont bataillé pour obtenir la réduction maximale des effectifs : parce que c'était la condition pour permettre au service public d'éducation de se maintenir !

La grève du 10 novembre a été la manifestation de cette colère et de cette exaspération. Et le 1<sup>er</sup> décembre ce sont les personnels AED qui se mettaient en grève contre la précarité du métier, pour l'amélioration de leurs revenus et de leurs conditions de travail, pour des embauches supplémentaires.

Pour **SUD éducation Loiret** il s'agit d'auto-défense sanitaire pleinement justifiée et nous soutenons toutes les mobilisations.



## BLANQUER MENT, BLANQUER TRICHE

En plus de cette irresponsabilité manifeste dans la gestion de la crise et de la mise en danger des élèves comme des personnels, le ministère a **menti sur les chiffres de contamination** comme l'a révélé le quotidien *Libération*. D'après les chiffres de Santé publique France il y a eu 7 fois plus de contaminations chez les 0-19 ans que les chiffres de contamination communiqués par le Rectorat d'Orléans-Tours.

Et fin novembre, des enquêtes de *Mediapart* et *Libération* révélaient l'affaire du « syndicat » Avenir lycéen, grassement subventionné et visiblement téléguidé par le ministère.

Le ministre a préféré agité un pseudo complot « d'ultra-gauche » plutôt que de répondre sur les faits, précis et documentés.

La responsabilité du ministre est engagée : **Blanquer ment, Blanquer triche, Blanquer doit démissionner.**